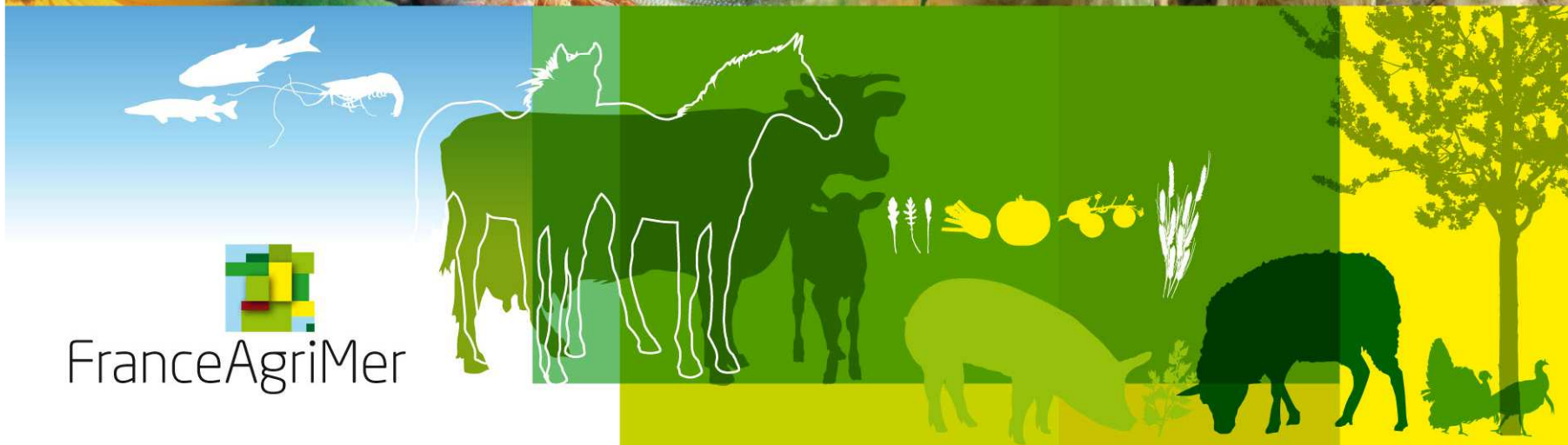


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer




FranceAgriMer

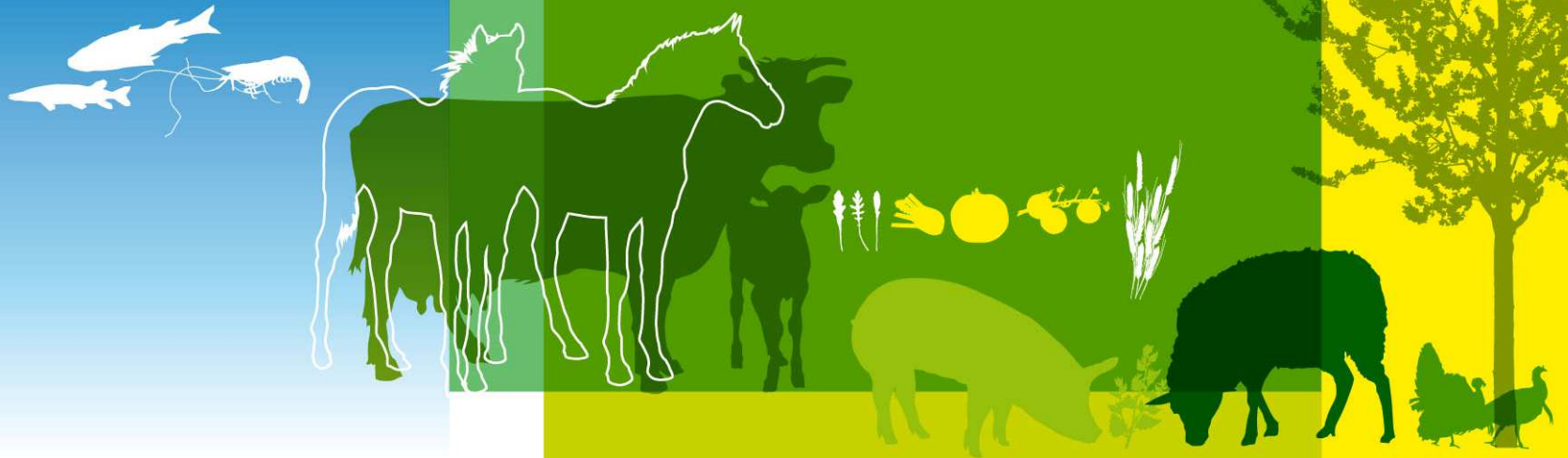
Projet VISIOStockage

Observatoire des sites de stockage

Outil d'observation des capacités de stockage
dans la filière des céréales et des oléo-protéagineux

Poitou-Charentes/

RENCONTRES RÉGIONALES CÉRÉALIÈRES 2013



Enjeux de la connaissance des capacités de stockage

- Connaître les capacités de stockage et leurs évolutions.
- Permettre plus de transparence sur le stockage des grains.
- Affiner les bilans prévisionnels et les outils d'organisation des marchés.
- Disposer d'informations de contrôle de cohérence pour les offres d'intervention, les demandes d'aval et les états de collecte et des stocks.
- Disposer d'informations pour les plans d'investissements (plans silos, aides à la qualité sanitaire...).
- Connaître éventuellement les capacités de stockage à la ferme.

Historique et contexte

- ❑ Réactualisation des estimations des capacités de stockage réalisée en août 2010 à la demande des professionnels.
- ❑ Cette étude - menée par un groupe de travail interne pluridisciplinaire, coordonnée par la déléguée filières des grandes cultures et validée par les professionnels - a mis en lumière :
 - des disparités dans la mise à jour du fichier tenu à FranceAgriMer,
 - en raison de la complexité à déclarer (135 rubriques),
 - des systèmes parallèles tenus par certaines régions.
- ❑ Le Code Rural a par ailleurs remplacé l'obligation d'agrément des organismes collecteurs par une simple déclaration.
- ❑ L'étude a abouti au cahier des charges d'un système d'information des sites de stockage simplifié :
 - ✓ 30 champs en données au lieu de 135 champs,
 - ✓ contribution des collecteurs, transformateurs, fédérations, contrôleurs et gestionnaires de FranceAgriMer à l'acquisition des données.

Systeme d'information VISIOStockage :

- ❑ La refonte du système d'information est entreprise depuis 2012.
- ❑ La nouvelle application VISIOStockage est aujourd'hui développée pour :
 - ✓ la déclaration et/ou la mise à jour des sites de stockage (30 rubriques)
 - ✓ la consultation d'un site et sa géo-localisation
 - ✓ la géo-localisation complète de tous les sites
- En projet :
 - ✓ le chargement des photos par les contributeurs (OSS)
 - ✓ intégration des besoins des contrôleurs de FranceAgriMer et restitutions ciblées
- ❑ L'application VISIOStockage permet :
 - aux *organismes exploitants* : la création et mise à jour des données de leurs propres sites. Chaque organisme habilite ses agents et peut autoriser les fédérations à consulter ses sites.
 - aux *fédérations professionnelles* : la consultation des sites de stockage pour lesquels elles y ont été autorisées.
 - aux *agents gestionnaires de FranceAgriMer* : de créer, de mettre à jour ou de consulter les sites pour lesquels ils sont habilités.
 - pour *tous les profils* : la consultation de la géo-localisation des sites.

Le système d'information des sites de stockage (suite)

- En cible 8 200 à 10 000** sites de stockage

- Intègre :
 - ✓ La déclaration / mise à jour de :
 - Identification des exploitants des sites
 - Connaissance des caractéristiques des sites de stockage
 - Nature principale du site (collecte, collecte report, portuaire, transformateur)
 - Capacité totale, détaillée par type de silo
 - Capacité totale ventilable, nombre de ventilateurs...
 - Equipements du site (nettoyeur, installation pour traitement insecticide, équipements de détection de mycotoxine, thermométrie, ...)
 - Raccordements du site « fer » et « eau »
 - Débits d'expédition et de réception (par voie de fer, eau, route).

 - ✓ La géo-localisation d'un site et/ou des sites d'une zone géographique.

Etat d'avancement du projet VISIOStockage

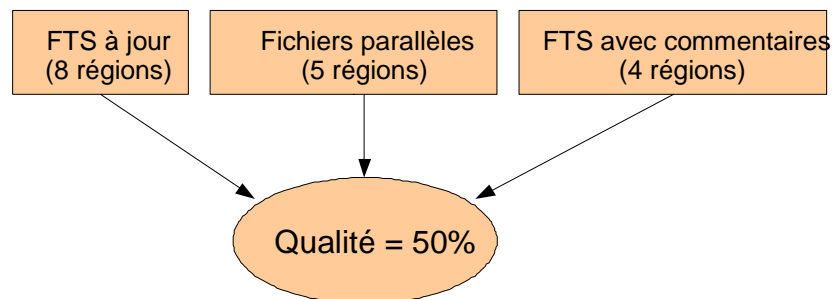
- Application informatique testée avec la contribution de 6 régions.
- Ouverture en ligne opérationnelle** d'ici la fin de l'année.
- Obligation de déclarer les sites de stockages dans le cadre des demandes de l'Aval.
- Initialisation de la base :

1 - Etat de lieu des mises à jours des sites de stockage par les régions.

2 - Réception des bases de données à jour des régions.

3 - Consolidation des données et initialisation d'une base (avec 8 443 sites de 60,1Mt de capacités totales).

4 - Retours des organismes suite à la demande de l'Aval (en cours de consolidation).



la géo-localisation des sites de stockage

❑ Géo-localisation d'un site

Profil organisme ou fédération (lot1 et 2 disponible)



Site
 Adresse :
 Organisme :
 Nature principale : Collecte, collecte et report, portuaire fluviale
 Capacité totale : 150000 tonnes

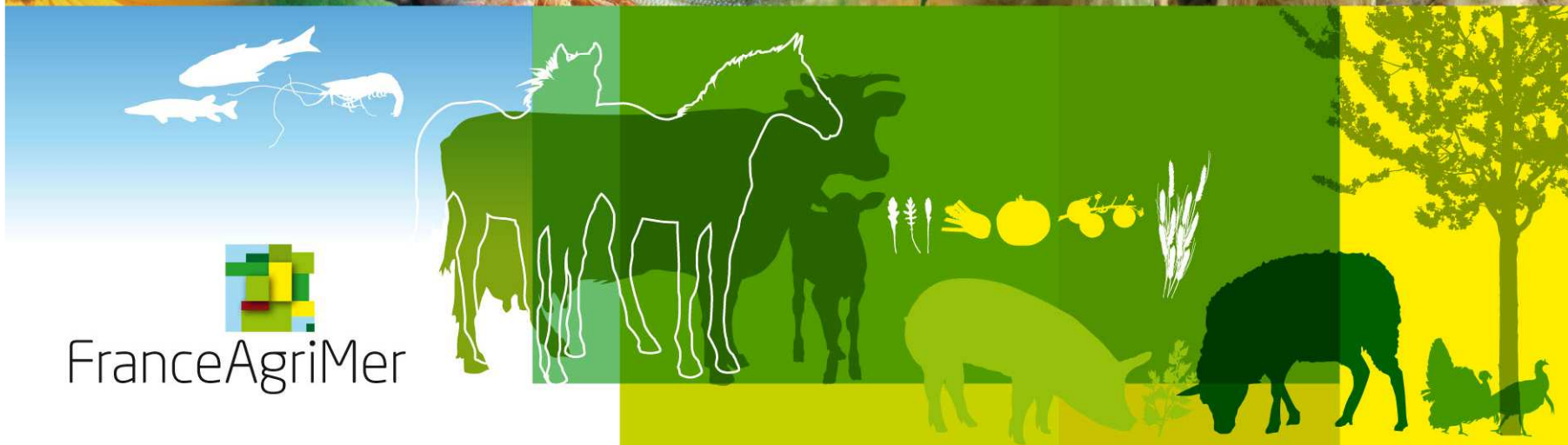
❑ Géo-localisation des sites avec des critères

Tous profils (lot3 en cours d'installation)



CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer




FranceAgriMer